

Rapport d'activités

Vous avez entre les mains quelques éléments de la vie du journal *Le Crestois* et de ses dix-huit premiers mois d'activité depuis sa reprise en Scop en juin 2023.

Sans être une obligation légale dans notre contexte coopératif comptant moins de cinquante associé-es, ce document a pour vocation de retracer les grandes lignes et les temps forts qui ont jalonné la vie de la Scop, son modèle économique et son développement, ses ressources humaines bénévoles et salariées... En somme, l'histoire chiffrée et imagée de son premier exercice comptable.

C'est aussi l'intention de l'équipe salariée que de retracer et transmettre, en transparence, conformément à nos statuts coopératifs. Donner de l'information : où en est le journal aujourd'hui à son premier bilan ? Et laisser une trace de cet exercice. C'est donc un document de référence, utile pour se souvenir, et sur lequel s'appuyer pour remplir des demandes de subventions, convaincre des partenaires financiers de s'engager plus avant, accueillir nos stagiaires...

Ce rapport d'activité a enfin pour ambition de rassembler tous les protagonistes, sans lesquels *Le Crestois* n'existerait tout simplement pas, à l'occasion de ce premier bilan, et de faire coopération autour du projet et vers sa suite. Que ces protagonistes soient ici remerciés, bénévoles, associé-es, salarié-es, porteuses et porteurs de titres participatifs, partenaires, Ami-es du Crestois dans sa forme associative et au-delà !

2023-2024

Sommaire

1 Édito

2 Chiffres clés

3 Qui fait vivre *Le Crestois* ?

4 Projets marquants 2023-2024

5 Modèle économique

6 L'importance des dons

7 Objectifs à court terme

8 Objectifs à long terme

9 Manifeste de la Scop

10 125 ans et pas une ride ?

11 Nos principes coopératifs

En dix-huit mois, beaucoup a été accompli : diversification des revenus, stabilisation des abonnements, organisation d'événements de soutien, lancement d'un nouveau site web en préparation.

Malgré les contraintes et certains renoncements, nous avons tenu bon. Et aujourd'hui, même si l'équilibre reste précaire, nous sommes toujours là.

Alors non, *Le Crestois* n'a pas une ride. Ou peut-être juste celles de l'expérience, de la résistance, et d'un engagement renouvelé pour une presse libre, locale, indépendante. Un journal qui, à 125 ans, continue de croire que l'information de proximité a un avenir. Et qu'il se construit, chaque semaine, avec vous.

La Scop Le Crestois, elle, a pour objectif de maintenir l'existence du journal à travers le temps, de lui donner les moyens de son développement et de garantir les emplois de ses salarié·es. Une philosophie qui n'a guère évolué depuis 1900 et qui fut, à l'époque, joliment résumée par le fondateur du journal, Joseph Bruyère :

« Si nous avions été animés par un esprit de lucre, notre journal aurait vécu ce que vivent les roses. »

Un principe qui nous conduit à une gestion rigoureuse de l'entreprise, orientée vers la pérennisation du journal et des emplois.

**Le
sujet
c'est
VOUS.**

1 000
papiers

• **Abonnés**

250
numériques

5700
Facebook
du Crestois

4 000

visiteurs uniques
par semaine

• **Présence
numérique**

12 000
pages vues
hebdomadaires

3 000

exemplaires
par semaine

• **Tirage et
diffusion**

60
communes
autour de Crest

2
euros
l'exemplaire

70
points
de vente

• **Ventes**

2000
exemplaires vendus
en moyenne chaque semaine

3**Qui fait vivre le Crestois ?****L'équipe salariée**

7 salarié·es
représentant 5,4 ETP
3 journalistes titulaires
la carte de presse

**L'association
des Amis du Crestois**

Plus de 130 adhérents
De nombreuses manifestations et
un engagement constant

Les bénévoles

Correspondants : 21 bénévoles réguliers,
15 bénévoles irréguliers.
Correcteurs : 9 bénévoles réguliers.
Soutien technique et aides diverses (numérique,
bricolage, participation à la distribution dans
les points de vente directe, etc.) : 5 bénévoles.

Les stagiaires

Accueil de 9 stagiaires
en 18 mois (collège, lycée,
BUT, licence, master...)

Les renforts ponctuels

102 jours de missions confiées à des prestataires
indépendants (13 062 € TTC prévus pour 2025)

4**Projets marquants 2023-2024****Les Cafés Crestois**

Débats publics autour de thèmes de société (éducation, démocratie locale, agriculture)
Objectif : favoriser l'échange entre habitants

**Garage des Arts**

Ateliers d'écriture et d'illustration intergénérationnels
Production collective de récits et mise en scène de créations

Éducation aux médias



Interventions dans des collèges, lycées, missions locales
Sensibilisation aux fake news, analyse critique de l'information

Fête du Crestois

Grande journée festive avec lecteurs, partenaires et journalistes, animations, marché local, table ronde publique, concerts

**Table ronde « Bien manger, à quel prix ? »**

Débat public rassemblant agriculteurs, distributeurs, consommateurs.
150 participant·es



5**Modèle économique****BILAN DU PREMIER EXERCICE**

CHARGES	583,509	PRODUITS	518,325
Prestations	152,975	Ventes de journaux	154,681
Imprimerie	141,684	Abonnements	83,501
Autres prestations	11,291	Publicité	142,607
Commission dépositaires	30,586	Annonces légales	41,023
Frais postaux	37,501	Dons	32,821
Autres charges	75,177	Subventions	62,887
Salaires	271,401	Autres produits	6202
Salaires brut	237,211		
Cotisations sociales	34,190		
Impôts et taxes	3,556		
Dotations aux amortissements	10,083		
Charges financières	2,031		
Charges exceptionnelles	199		

Le bilan du premier exercice comptable de la Scop Le Crestois (juin 2023 - juillet 2024) fait apparaître un résultat négatif de 59 787 euros.

Ce chiffre est à relativiser car il comprend des produits constatés d'avance (une dette à servir) qui correspond aux abonnements perçus mais qui restent à fournir sur le prochain exercice.

Cette dette à servir, dans une activité économique classique se compense normalement d'une année sur l'autre si le nombre d'abonnements est peu ou prou le même et constitue une écriture comptable.

Dans notre cas précis, la Scop Le Crestois a hérité d'une dette à servir de 44 680 euros en rachetant le journal à la barre du tribunal du commerce, en juin 2023. Ce montant correspondait aux abonnements que la nouvelle Scop devait continuer à honorer mais pour lesquels elle n'avait pas reçu d'argent.

Le résultat réel de notre premier exercice, en prenant en compte cette dette à servir de 42 000 euros dont nous avons héritée, est donc plutôt de -15 107 euros pour dix-huit mois d'activité.

Subventions

En 2023-2024, *Le Crestois* a pu compter sur le soutien du Fonds de soutien aux médias d'information sociale de proximité (FSMISP), qui a permis de lancer plusieurs projets participatifs : Cafés Crestois, Garage des Arts, éducation aux médias... Ces financements publics, fléchés sur des actions spécifiques, renforcent l'impact social du journal sans compromettre son autonomie rédactionnelle.

Publicité

Le Crestois fait le choix d'une publicité, en cohérence avec ses valeurs. Environ 30 % des recettes proviennent de la publicité locale, issue d'entreprises, d'artisans, d'institutions et d'associations du territoire. Ce levier reste important, mais ne conditionne ni la ligne éditoriale, ni les choix de couverture du journal.

Dons

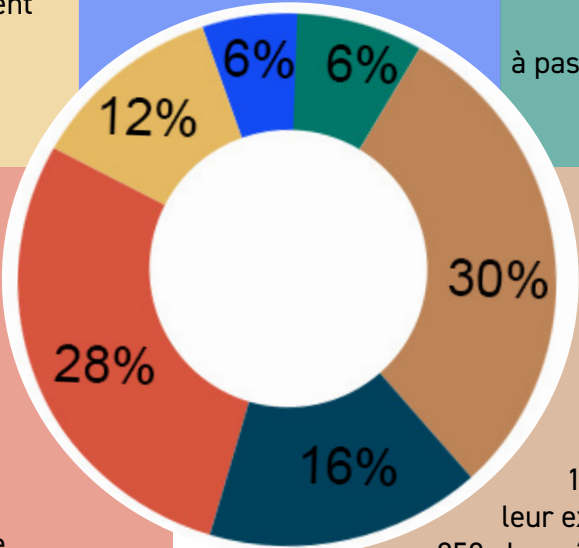
Depuis la relance en SCOP, *Le Crestois* bénéficie d'un soutien croissant sous forme de dons, ponctuels ou réguliers. Ces contributions individuelles (y compris via des campagnes de financement participatif) sont essentielles pour renforcer la trésorerie.

Annonces légales

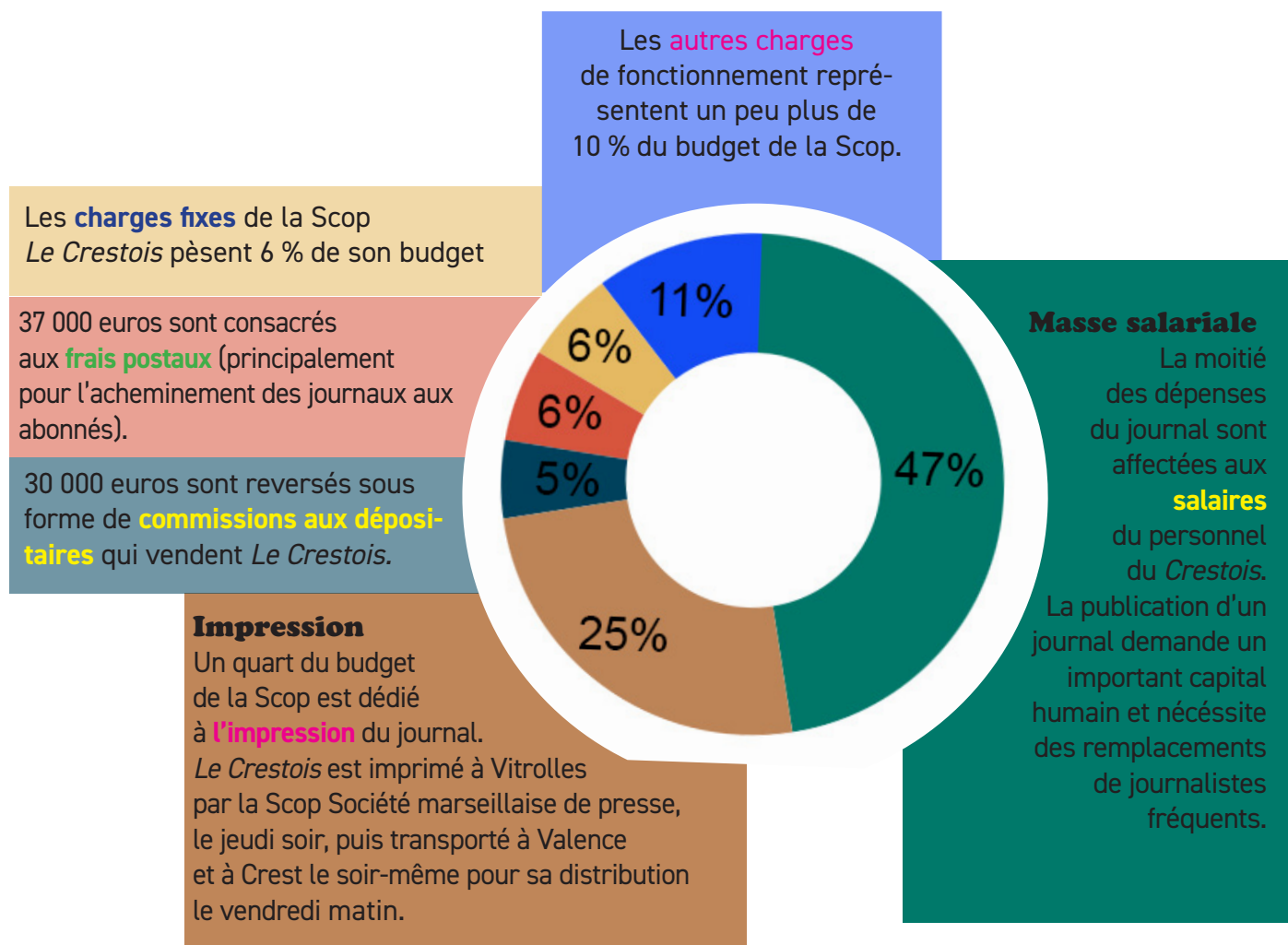
Nous sommes habilité à diffuser des annonces légales. Ces publications, en forte hausse depuis la reprise du journal en Scop, assurent un revenu significatif à l'entreprise (32 000 euros en 2024). L'Urscoop est un soutien important en invitant les sociétés adhérentes à passer par *Le Crestois* pour leurs annonces légales.

Ventes journaux et abonnements

Les lectrices et lecteurs sont les premiers soutiens du journal. Chaque semaine, environ 1 000 abonnés reçoivent leur exemplaire par La Poste, 250 abonnés numériques lisent en ligne, et près de 2 000 exemplaires sont vendus en points de vente directs. Cela représente un taux de pénétration local remarquable, avec près de 7 % de la population de notre zone de couverture qui lit *Le Crestois* chaque semaine.



Répartition	Produits
Annonces légales	41 023,00 €
Vente de journaux	154 681,00 €
Abonnements	83 501,00 €
Pub	142 607,00 €
Sub	62 887,00 €
Dons	32 821,00 €
Autres produits	6 202,00 €
Total	523 722,00 €



Répartition	CHARGES
Salaires chargés	271 401,00 €
Imprimerie	141 684,00 €
Commissions dépositaires	30 586,00 €
Frais postaux	37 501,00 €
Charges fixes	34 308,00 €
Autres charges	68 029,00 €
Total	583 509,00 €

6

L'importance des dons dans le modèle économique

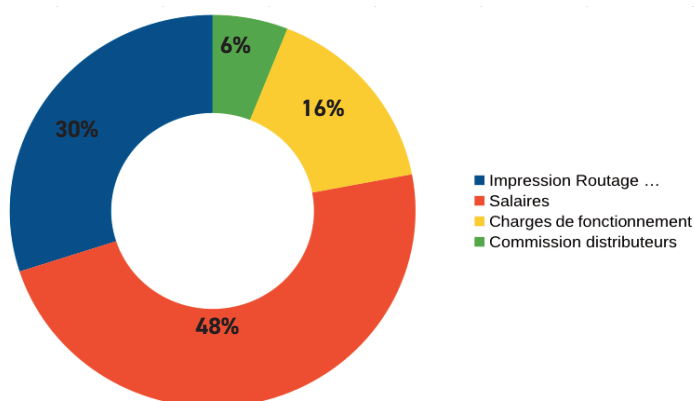
LES DONNS PERMETTENT AU JOURNAL
D'ATTEINDRE SON ÉQUILIBRE FINANCIER,
NÉCESSAIRE ET VITAL.

AINSI QUE LES ABONNEMENTS, LA PUBLICITÉ, LES ACHATS À L'UNITÉ, LES PETITES
ANNONCES, LES ANNONCES LÉGALES ET AUTRES PUBLICATIONS).

Chiffres mai 2024

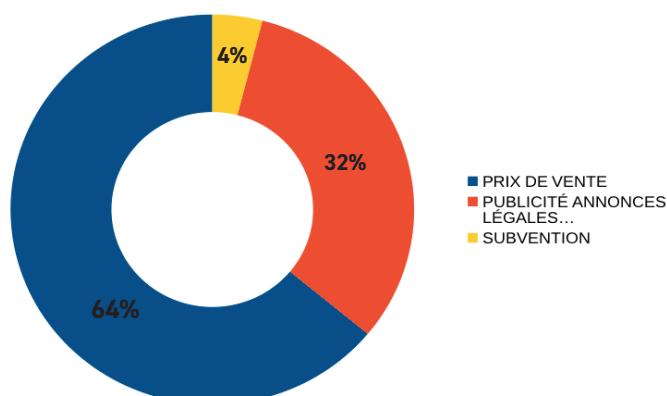
RÉPARTITION DES DÉPENSES
RAPPORTÉES SUR 1 NUMÉRO
PRIX DE VENTE : 2 T.T.C. / 1,96 H.T.

DÉPENSES SUR
1 EXEMPLAIRE = - 3,45 €



RÉPARTITION DES RECETTES
RAPPORTÉES SUR 1 NUMÉRO
PRIX DE VENTE : 2 T.T.C. / 1,96 H.T.

RECETTES SUR
1 EXEMPLAIRE = - 3,10 €



DÉPENSES SUR UN NUMÉRO (3,45 €)
- **RECETTES SUR UN NUMÉRO (3,10 €)**
= - 0,35 €
Soit sur un an (103000 exemplaires imprimés)
= - 36 050 €

Objectifs à court terme

1. Développement de l'offre numérique

Refonte du site web pour améliorer l'ergonomie, enrichir le contenu et faciliter les abonnements.

Objectif économique

Convertir la croissance du trafic (+350 % depuis 2018) en ressources financières (passant de 1 000 visiteurs hebdomadaires uniques en janvier 2018 à plus de 4 000 visiteurs aujourd'hui).

Actions prévues

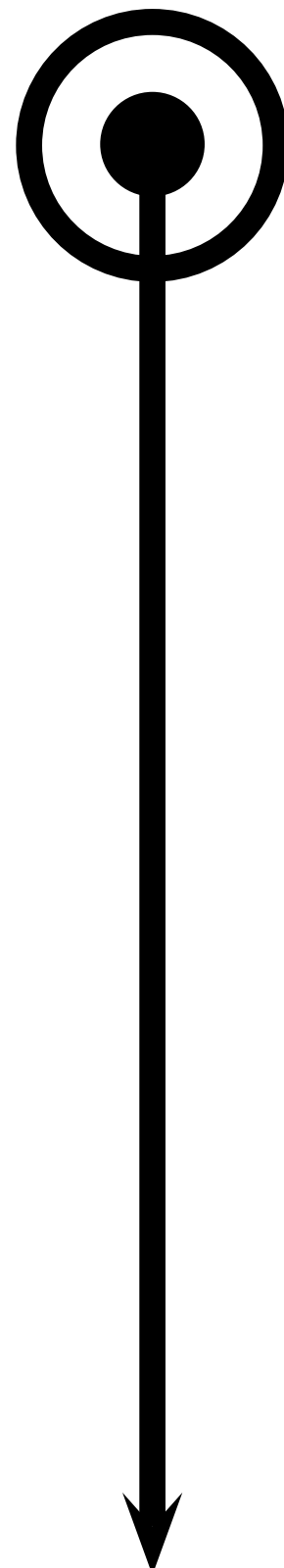
- Mise en ligne de tous les articles (dont rubriques locales et sportives actuellement réservées au papier).
- Création d'un agenda culturel local.
- Déploiement de contenus multimédias (vidéos, podcasts en partenariat avec Radio Saint-Ferréol).
- Lancement de newsletters thématiques.
- Développement de la publicité numérique.
- Renforcement de la présence sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Mastodon, nouveaux publics jeunes).

2. Éducation aux médias

- Poursuite des interventions scolaires (primaire à lycée).
- Réponse à l'appel à projets "Art et culture en lycée" avec Radio Saint-Ferréol.
- Partenariats avec des structures d'éducation populaire, comme l'Université Populaire du Val de Drôme.

3. Animation culturelle

Événements avec les Amis du Crestois : cafés trimestriels, forum des écrivains (printemps 2026), table ronde sur le logement à venir.



8**Objectifs à long terme****1. Extension
de la zone de couverture
et de distribution**

Le Crestois est fréquemment sollicité par des habitants des territoires voisins non couverts par le journal.

Ces derniers nous demandent d'élargir notre périmètre de diffusion et de couvrir leur territoire.

Nous souhaitons, à long terme, nous ouvrir davantage à trois territoires : la petite agglomération de Livron-sur-Drôme et Loriol-sur-Drôme, à l'ouest du Crest ; la Plaine de la Raye (périphérie sud-est de Valence), que nous couvrons déjà partiellement ; le pays de Dieulefit-Bourdeaux, que nous couvrons également en partie.

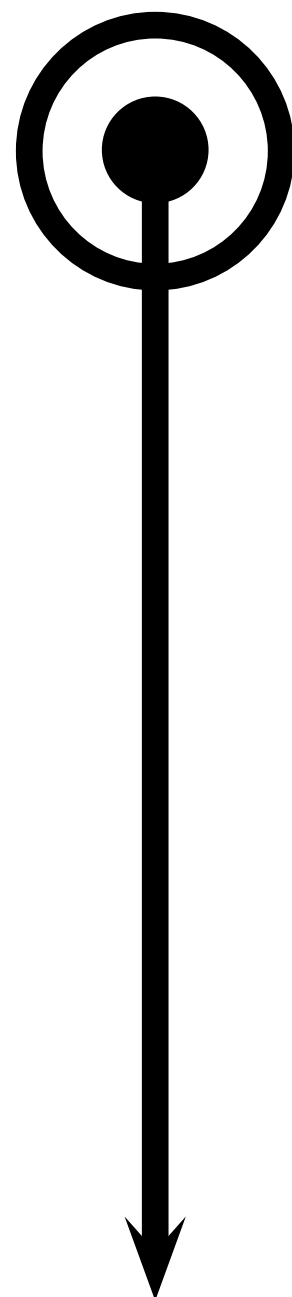
Plusieurs personnes ont déjà manifesté leur volonté de devenir correspondants pour ces territoires. Le développement de cette nouvelle implantation nécessitera

du temps, de l'organisation ainsi que de lourds investissements, et ne pourra se faire qu'après avoir consolidé l'assise de la Scop.

Une extension de notre zone de couverture permettrait de trouver des ressources complémentaires (ventes au numéros, abonnements, publicités).

**2. Création d'un poste
de journaliste web**

Dans le cadre du développement de notre offre numérique, nous souhaiterions à terme renforcer la rédaction via l'embauche d'un journaliste spécifiquement dédié au web, qui sera en mesure de créer de nouveaux contenus numériques (vidéos, podcasts, etc.) et d'animer nos comptes sur les réseaux sociaux (community management).



Manifeste de la Scop Le Crestois

publié le 5 juillet 2024, édition n°6451

Nous, associé·es et salarié·es de la Scop le Crestois, ne pouvons nous résoudre à regarder notre vallée et notre pays sombrer dans des divisions toujours plus profondes et douloureuses.

Des divisions qui, si elles venaient à s'amplifier, ne pourraient nous mener qu'au pire. Dans la droite ligne de nos prédécesseurs, nous souhaitons au contraire œuvrer au rapprochement des consciences par la promotion du dialogue et de l'échange, dans un esprit de tolérance et d'ouverture. Des valeurs qui, aussi, animent chaque jour notre territoire.

Nous croyons dans les vertus d'un débat public apaisé et pluriel, indispensable à l'exercice d'une citoyenneté éclairée et au bon fonctionnement de notre vie démocratique. Seul un dialogue sincère, humble et respectueux nous permettra de retisser, tous ensemble, les liens qui fondent notre humanité commune.

Mais il est aussi de saines colères. Comment, d'ailleurs, aujourd'hui, pourrait-on feindre d'en ignorer les causes ? Inflation galopante, explosion du nombre de travailleurs et de travailleuses pauvres, chômage de masse, appauvrissement généralisé du monde paysan, déliquescence de nos services publics, gaspillage, parfois, de notre argent public, inégalité devant l'impôt... Sans compter l'indifférence et le mépris avec lesquels, trop souvent, nos « élites » considèrent les milieux populaires et ruraux. Cette colère, nous avons, au Crestois, mille et une raisons de la partager.

Mais s'il est des colères saines, elles ne sauraient pour autant nous conduire sur les chemins de la haine. Ne cédon rien à la haine. Nous avons mieux à faire. Nous n'avons d'ailleurs pas le choix. Comment, sans s'y affaier tous ensemble, pourrons-nous affronter les défis inédits qui nous attendent ?

La guerre est aux portes de l'Europe. Le bruit des bombes résonnent à l'autre bout de la Méditerranée. Les morts s'amoncellent à un rythme terrifiant. Partout, le monde s'effondre sous notre regard effaré. Inondations monstres, feux de forêts gigantesques et autres catastrophes naturelles sont devenus monnaie courante. Nous ne pouvons plus fermer les yeux et demeurer les bras ballants face aux désastres qu'annoncent le bouleversement climatique en cours et l'effondrement de la biodiversité. Encore une fois, la situation nous somme de nous tenir ensemble.

Le chemin qui s'offre à nous suit une ligne de crête. L'abîme menace. Ne cédon ni au désespoir, ni au fatalisme. Ne cherchons pas non plus de boucs émissaires. Tout le monde dans la vallée n'est pas fait du même bois, ne partage pas les mêmes origines, les mêmes aspirations. C'est aussi ce qui fait sa richesse. Nous n'avons d'autre choix que d'agir ensemble pour maintenir ouverte la voie de l'espoir. Inspirons-nous, encore une fois, du courage de nos aîné·es : nous célébrons cette année les 80 ans de la lutte victorieuse au cours de laquelle ils durent dépasser leurs différences – elles auraient pu paraître insurmontables ! – pour affronter, ensemble, une adversité absolument effroyable et bâtir le monde dans lequel nous avons aujourd'hui la chance de vivre.

Ne nous laissons pas aller à la facilité de l'égoïsme. N'abandonnons pas ce monde à la ruine. Nous n'avons pas peur.

La Scop Le Crestois

125 ans et pas une ride ?

publié le 9 mai 2025, édition n°6495

Le Crestois fête son anniversaire. Retour express sur son histoire récente...

C'était au début du mois de mai 1900. Ou peut-être à la fin du mois d'avril. Nous n'en sommes plus vraiment sûrs... Il faut dire que la toute première édition du Crestois n'est pas datée : c'est un « spécimen », probablement publié le samedi 28 avril 1900. Une grande feuille recto-verso dans laquelle le fondateur du journal, Joseph Bruyère, dit Salem, annonce l'arrivée, le samedi 5 mai suivant, du « premier » numéro du Crestois (qui sera donc, en réalité, le deuxième... Vous suivez ?).

Que de chemin parcouru, 6 495 numéros plus tard ! Un grand écart, pourrait-on dire, entre la ligne catholique traditionaliste impulsée par Joseph Bruyère en 1900, et celle, humaniste, initiée par ses successeurs, qui trouvera son aboutissement à la fin des années 1970, sous plume de Claude Bourde, l'ancien directeur du journal, et dont l'actuelle équipe est l'héritière (retrouvez ici l'historique détaillé du Crestois).

Un nouvel équipage qui s'est retrouvé à la manœuvre dans des conditions difficiles, en l'an de grâce 2023. Rappelez-vous : le journal et l'imprimerie du Crestois, affrontant années après années des crises de plus en plus dures, se retrouvent placés, au printemps, sous la « protection » du tribunal de commerce de Romans-sur-Isère, menacés d'une liquidation pure et simple. Dans l'urgence, des salarié·es du journal, des correspondant·es et des ami·es du journal, soutenus par Jean-Baptiste Bourde, à l'époque directeur de l'entreprise, lancent en toute hâte une opération de sauvetage du Crestois.

En deux temps trois mouvements, la Scop Le Crestois est constituée et dépose une offre d'achat du journal devant le tribunal de commerce. Quatre associé·es salarié·es, un asso-

cié extérieur (le Fonds pour une presse libre), d'importants financements levés, un puissant soutien de la population, la constitution de l'association des Amis du Crestois, forte de plus de 600 adhérents... Autant d'éléments qui convaincront le tribunal de commerce et permettront le sauvetage du journal. Mais qui n'empêcheront pas la liquidation de l'imprimerie du Crestois qui, démantelée, verra ses machines exportées vers le Maroc. Deux ans plus tard, le nombre incalculable de personnes qui persistent à frapper à notre porte pour accéder à des services d'imprimerie démontre à quel point cette disparition a été préjudiciable pour notre territoire...

Quoi qu'il en soit, le 14 juillet 2023, le journal "nouvelle formule" reparaît ? reparaît. Ce sont désormais les ouvriers de la Scop SMP, basée à Vitrolles (13), qui se chargent de l'impression du Crestois sur leurs gigantesques presses rotatives.

UN CANARD SUR LE FEU

Nous sommes alors sept salarié·es (pour 6,5 équivalents temps plein) : une journaliste gérante, un rédacteur en chef, un secrétaire de rédaction, un journaliste rédacteur, un responsable de la publicité, un éditeur-webmaster et une administratrice. À cette équipe fixe s'ajoutent des journalistes et éditeurs pigistes parfois appelés en renforts. Sans compter les innombrables ami·es du journal toujours à nos côtés pour nous donner petits et grands coups de main (125 fois merci !).

À l'été 2023, Le Crestois repart donc sur les chapeaux de roues et se donne des objectifs ambitieux. Un peu trop, peut-être... Aussi, un an plus tard, au début de l'été 2024, nous sommes rattrapés par la réalité : nos dépenses sont toujours supérieures à nos recettes et, petit à petit, nous voyons ressurgir la menace qui, depuis une trentaine d'années, planait sur Le Crestois et, plus largement, sur les petits titres de presse indépendants : des

coûts de production exorbitants (principalement l'impression du journal et les salaires) et des recettes limitées. L'équilibre n'y est pas.

Pourtant, la Scop Le Crestois n'a pas à rougir de ses résultats : en multipliant ses sources de revenus (les abonnements papier et numérique, la vente au numéro, la publicité, les annonces légales, les petites annonces, les dons, quelques subventions...), elle parvient à générer un chiffre d'affaires honorable, de 345 000 euros par an. Pas assez cependant pour couvrir ses dépenses... Début juillet 2024, notre administratrice est formelle : il faut réduire la voilure (baisser les coûts) – ou augmenter les recettes – sous peine de devoir, rapidement, mettre la clé sous la porte.

Nous n'avons d'autres choix que de nous réorganiser en urgence, alors que peu d'options s'offrent à nous. Nous décidons d'activer deux leviers : une diminution de la pagination du journal, qui nous permet d'importantes économies, et une réduction de la masse salariale.

La transition est humainement éprouvante mais, au fil des semaines, les résultats sont là : l'hémorragie est jugulée, Le Crestois dispose d'un peu de répit. Outre les effets immédiats de cette réorganisation, le journal bénéficie de vents favorables. À l'automne, porté par l'énergie des Amis du Crestois, le Garage des arts rencontre un succès fou. Cette exposition-vente d'œuvres d'art au profit du journal lui permet d'encaisser 11 000 euros ! Dans la foulée, le ministère de la Culture nous accorde une subvention de 14 000 euros au titre du Fond de soutien aux médias d'information sociale de proximité.

ÉQUILIBRE PRÉCAIRE

Ces deux nouvelles sont excellentes, mais insuffisantes : nous ne pouvons pas nous reposer sur des opérations « excep-

tionnelles » comme le Garage des arts, ou sur des subventions qui risquent de disparaître d'une année sur l'autre, pour atteindre l'équilibre économique recherché.

Nous lançons donc, en octobre 2024, une campagne de recrutement avec l'« objectif 1 000 abonnés ». Nous les avons frôlés en février dernier (963 abonnés), mais le chiffre diminue lentement depuis pour atteindre, en cette 6 495^e édition, le total de 944 (nous en comptons 873 lors de la reprise, en 2023). Encore une fois, nous n'avons pas à en rougir. Ce chiffre est à mettre en regard de notre bassin de population (environ 35 000), de nos ventes au numéro (1 100 en moyenne chaque semaine) et de nos 250 abonnés numériques.

Quoi qu'il en soit, nous n'y sommes pas encore, et vous comprenez bien, en lisant ces lignes, que notre équilibre est précaire... Alors si vous hésitez encore, si vous n'avez pas d'idée de cadeau pour la fête des mères, pour l'anniversaire de vos parents, de vos grands-parents, de vos enfants, de vos amis ou de qui que ce soit, c'est le moment de prendre un abonnement !

Nous travaillons par ailleurs au développement d'un nouveau site Internet pour Le Crestois. Un travail titanesque dont nous avons sans doute, à la reprise du journal, sous-estimé l'ampleur... Mais lecteurs et lectrices du Crestois numérique, soyez rassurées, le chantier est bien engagé et nous vous en reparlerons très bientôt !

Encore merci à toutes les personnes qui nous soutiennent et qui, on l'espère, nous soutiendront encore pour les 125 prochaines années !

La Scop Le Crestois

Principes coopératif

Le choix de la forme de Société coopérative de production constitue une adhésion à des valeurs coopératives fondamentales :

- la prééminence de la personne humaine ;
- la démocratie ;
- la solidarité et le partage.

En complément de ces valeurs fondamentales ou découlant de celles-ci, l'identité coopérative se définit par :

la reconnaissance de la dignité du travail ;
le droit à la formation ;
le droit à la créativité et à l'initiative ;
la responsabilité dans un projet partagé ;
la transparence et la légitimité du pouvoir ;
la pérennité de l'entreprise fondée sur des réserves ;
l'ouverture du monde extérieur.

Ce choix de société, au plein sens du terme, suppose la mise en pratique des cinq principes suivants + un spécifique au Journal :

1^{er} principe

Notre Société coopérative est composée en priorité de coopérateur·ices salarié·es qui développent en commun leurs activités professionnelles et leur indépendance économique.

2^e principe

L'organisation et le fonctionnement de notre société coopérative assurent la démocratie dans l'entreprise et la transparence de sa gestion.

3^e principe

Pour notre société coopérative, la recherche du profit économique reste subordonnée à la promotion et à l'épanouissement de ses coopérateur·ices salarié·es.

Le partage du résultat de notre société coopérative assure une répartition équitable entre la part revenant aux salarié·es, la part revenant au capital social et la part revenant aux réserves de l'entreprise.

4^e principe

Le patrimoine commun de notre société coopérative est constitué de réserves impartageables permettant l'indépendance de l'entreprise et sa transmission solidaire entre générations de coopérateur·ices.

5^e principe

L'adhésion de coopérateur·ices salarié·es à notre société coopérative les rend solidairement membres du mouvement des sociétés coopératives de production.

6^e principe

Notre société coopérative respecte la Charte de déontologie de Munich

Préambule de nos statuts coopératifs